

CRAN MA VILLE

NOVEMBRE-DÉCEMBRE

#121

Le magazine de la ville de CRAN-GEVRIER



**HÔTEL DE VILLE :
LE PROJET
RETENU !**



PAGE 7

ELECTIONS REGIONALES
Que fait la région ?



PAGE 10

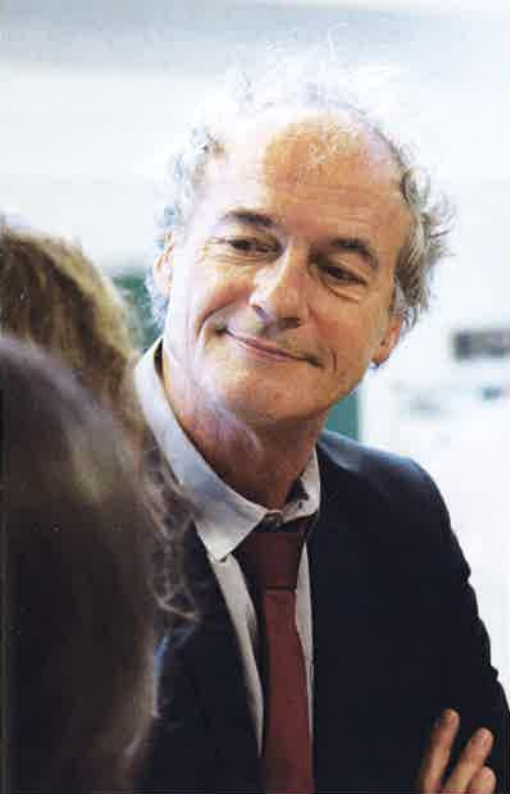
NOËL
Solstice, à fêter
le 22 décembre



PAGE 25

ENTREPRISE ADAPTEE
Afb, écologique
et solidaire





3 QUESTIONS À JEAN BOUTRY, MAIRE

« UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR UN PROJET AMBITIEUX »

La ville vient d'obtenir une subvention d'1 million d'euros pour le projet de rénovation de l'hôtel de ville...

Cette subvention exceptionnelle du Feder*, à hauteur de 50%, valide notre choix de recourir au savoir-faire de la société publique locale (SPL) Oser, spécialisée dans les projets de rénovation énergétique des bâtiments. Ces compétences techniques et financières nous ont permis de dialoguer à armes égales avec les 8 groupements d'entreprises candidats, de travailler à un projet ambitieux – le nouvel hôtel de ville consommera 70% de moins d'énergie- et, du coup, d'obtenir une subvention du Feder avec le soutien de la Région Rhône-Alpes, qui instruit les demandes.

Ce projet va-t-il faire travailler des entreprises locales ?

Oui, car une part de 65 % du marché leur est réservée. Cette obligation s'impose au groupement d'entreprises retenu, piloté par

SPIE Batignolles Sud-est (Chambéry), et constitué d'entreprises du bassin annécien. Ce chantier va représenter des dizaines d'emplois. Nous avons aussi exigé qu'un volant de 3400 heures soit réservé aux personnes en insertion. Le chantier des 600 logements des Passerelles représente, lui, environ 200 emplois sur plusieurs années. Les projets publics contribuent à l'emploi privé. Et les secteurs de la construction et du BTP en ont bien besoin.

L'opération va coûter 4,5 M€ HT, la commune en a-t-elle encore les moyens ?

Oui, car la part des travaux de rénovation énergétique, soit 2,2 millions d'euros, est déjà largement financée par la subvention du Feder (1 M €), une subvention du Syane** (80 000 €) et les économies d'énergie évaluées à 840 000 € sur vingt ans, au prix actuel de l'énergie. Ce sera le plus gros investissement de ce mandat 2014/2020 et un exemple fort de rénovation énergétique.

LIRE LE DOSSIER EN PAGE 14

* Feder : fonds européen de développement régional.

** Syane : Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie.

SOMMAIRE

 **ÇA VAUT LE COUP D'ŒIL**

04. RETOUR EN IMAGES

 **ÇA FAIT LA UNE**

07. ÉLECTIONS REGIONALES: QUE FAIT LA RÉGION ?

08. FUSION DES COMMUNES: UN NOUVEAU PROJET À 6 ?

 **ÇA FAIT GRANDIR**

09. SOUS-ALÉRY : UNE ASSOCIATION DE PARENTS TRÈS ACTIVE ! LE CENTRE DE LOISIRS RENOIR DÉMÉNAGE POUR TRAVAUX

 **ÇA NOUS PASSIONNE**

10. SOLSTICE D'HIVER : PARTAGEONS LA NUIT LA PLUS LONGUE !

 **C'EST NOTRE ENVIRONNEMENT**

11. UN DEUXIÈME AGRICULTEUR À TAILLEFER

 **COMBIEN ÇA COÛTE ?**

12. LES PAPETERIES IMAGE FACTORY

 **ÇA SE PASSE DANS NOS QUARTIERS**

18. L'AVENUE PERRÉARD RÉAMÉNAGÉE EN 2016



 **C'EST L'AGGLO**

13. LIGNE ANNECY-ÉPAGNY: LE PREMIER TRONÇON ACHÉVÉ

 **ÇA M'INTERESSE**

14. HÔTEL DE VILLE : LE PROJET RETENU

 **ÇA SE PASSE DANS NOS QUARTIERS**

20. BALADE AU CŒUR DE LA POÉSIE DE L'EAU



 **ÇA S'ACTIVE**

23. AFB, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE !

 **ÇA FAIT DÉBAT**

25. TRIBUNES

 **C'EST LE PORTRAIT**

26. EVA, LA PLUS CRAN-GEVRIENNE DES SLOVAQUES

 **PEFC** 10-31-1143 / Certifié PEFC



RENOVATION

HÔTEL DE VILLE : LE PROJET RETENU

L'HÔTEL DE VILLE SERA EN TRAVAUX PENDANT UN AN À PARTIR DE JUIN 2016. AU PROGRAMME : FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, SÉCURISER ET RENDRE LE BÂTIMENT ACCESSIBLE À TOUS ET AMÉLIORER L'ACCUEIL DES USAGERS.

UNE SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE

Pour rénover l'hôtel de ville, la ville a choisi de recourir à la Société publique locale (SPL) d'efficacité énergétique OSER, spécialisée dans les projets de rénovation énergétique pour les collectivités locales. Elle offre plusieurs avantages notamment en termes de compétences techniques spécifiques aux opérations de rénovation énergétiques ambitieuses – dont la ville ne dispose pas – et financières grâce à sa capacité à négocier sur des enveloppes importantes.

1 PROJET RETENU PARMIS 8 CANDIDATURES

La SPL a organisé une consultation qui a reçu 8 candidatures. Trois de ces groupements d'entreprises ont été entendus dans le cadre d'un dialogue compétitif. Le projet finalement retenu est celui du groupement porté par Spie Batignolles Sud-Est, composé d'entreprises locales, d'Annecy ou de Chambéry.

840 000 €
D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE SUR 20 ANS
AU PRIX ACTUEL DE L'ÉNERGIE

UNE RÉNOVATION NÉCESSAIRE

Construit en 1969, l'hôtel de ville nécessite des travaux de rénovation pour quatre raisons :



RÉNOVER DES FAÇADES déjà très dégradées et donner au bâtiment un nouvel aspect, plus contemporain.



FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE en réduisant les déperditions et donc les consommations d'électricité et de gaz.



LE METTRE AUX NORMES DE SÉCURITÉ et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. L'escalier principal ainsi que l'ascenseur seront prolongés jusqu'au 3^e étage, mis aux normes.



AMÉLIORER L'ACCUEIL DES USAGERS. En particulier, les services accueillant le plus de public (affaires administratives, vie scolaire, CCAS...) seront localisés au rez-de-chaussée.

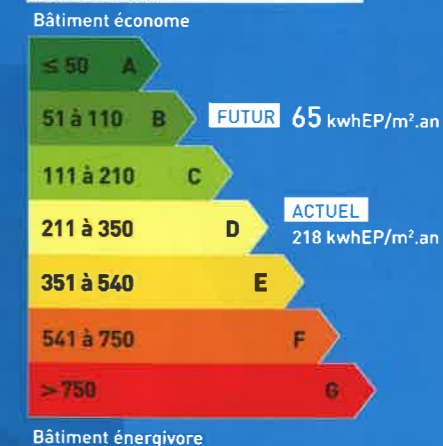
RÉNOVER, C'EST ÉGALEMENT FAIRE UN BÂTIMENT PUBLIC QUI MONTRE L'EXEMPLE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CRÉER UN NOUVEAU REPÈRE ARCHITECTURAL IDENTIFIANT DE LA VILLE, ENTRE LES PAPETERIES ET LA TURBINE.

LA CONSOMMATION D'ÉNERGIES RÉDUITE DE 70 %

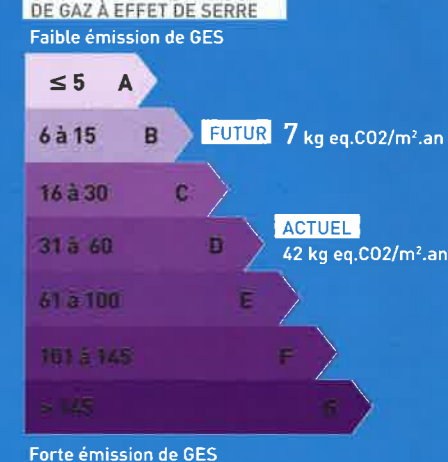
Les travaux de rénovation énergétique comprendront l'isolation des murs, de la toiture, du plancher bas ; le remplacement des menuiseries ; la rénovation des systèmes de ventilation, de l'éclairage et la création d'une chaufferie bois.

Une fois rénové, l'hôtel de ville sera qualifié de bâtiment à basse consommation rénovation (BBC-rénovation). Il réduira ses émissions de gaz à effet de serre de 85 %, et des consommations d'énergie de 70 %, ce qui représente une économie estimée à 840 000 euros TTC sur vingt ans (au coût actuel de l'énergie).

CONSOMMATION CONVENTIONNELLE



ESTIMATION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



DES PERFORMANCES RENDUES OBLIGATOIRES SOUS PEINE DE PÉNALITÉS

La SPL propose une solution dans laquelle elle finance l'investissement, la ville payant en retour un loyer durant 20 ans : c'est le bail emphytéotique administratif (BEA). Cette solution a été choisie parmi les six montages financiers étudiés, dans le cadre d'un diagnostic technique du bâtiment et d'une évaluation du montage proposé.

L'avantage de ce bail (BEA) est double :

- 1- C'est la SPL qui investit pour la ville en échange d'un loyer ;
- 2- La SPL porte l'obligation de performance énergétique et de maintenance de l'hôtel de ville : les objectifs d'économie d'énergie devront être atteints sous peine de pénalités.

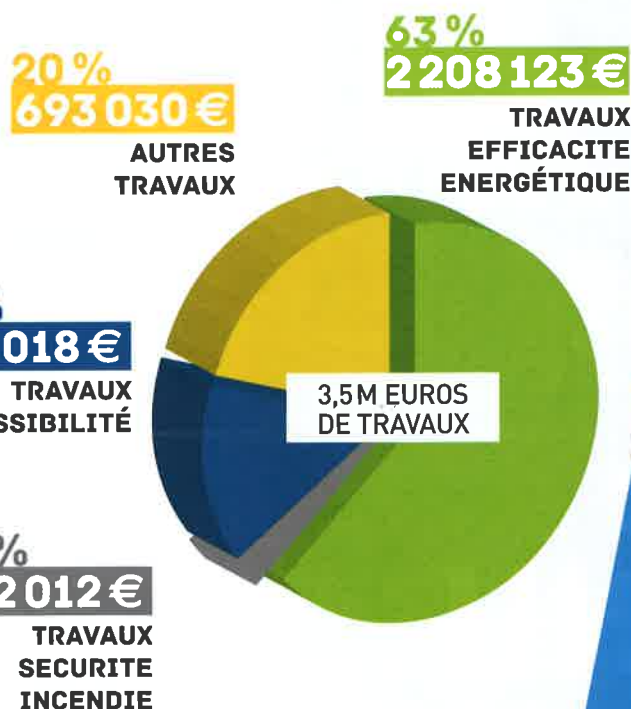
UN PROJET INNOVANT

Longtemps, on a construit des bâtiments sans prendre en compte les futurs coûts de leur fonctionnement... Pour rénover l'hôtel de ville, la SPL a lancé un marché intégrant la Construction, la Réalisation mais aussi l'Exploitation et

la Maintenance du bâtiment avec des engagements de performance et un coût global intégrant investissement et fonctionnement. C'est un marché de type "CREM". Ce marché global a une durée de 10 ans. ★

UN COÛT DE 4,5 M EUROS HT

Le coût total de l'opération d'investissement s'élève à 4 535 930 euros HT, dont 3 495 182 euros pour les travaux. La partie rénovation énergétique (2,2 M€) est quasi financée par une subvention d'1 M€ obtenue du Feder (Europe), les économies d'énergies (840 000€ sur 20 ans) et une subvention du Syane (80 000€).



DES QUESTIONS ?

Ce projet est-il nécessaire en cas de fusion des communes ?

Oui, car les anciennes communes (devenues "communes déléguées") garderaient des services de proximité (État civil, scolaire, lien avec les associations...).

Pourquoi pas du neuf ?

Un nouvel hôtel de ville coûterait deux fois plus cher, hors prix du terrain.

Posez vos questions sur www.ville-crangevrier.fr



DEUX MAIRIES PROVISOIRES

Pendant les travaux, les services de la ville actuellement situés dans l'hôtel de ville seront déplacés. La majorité d'entre eux (affaires administratives, urbanisme, DRH, finances...) ira s'installer dans le bâtiment de l'ancienne Maison du handicap (Mdp) situé derrière derrière l'église du centre-ville, une autre partie (Education, CCAS et Insertion) rejoindra des bureaux situés au 48 avenue de la République (face au rond-point de l'Europe), d'autres encore seront déplacés à la Turbine (pôle Culture) ou au parc des services techniques (bureau d'études...).

EN SAVOIR PLUS

www.ville-crangevrier.fr